

LAPHO – Évaluation du service à la clientèle de KPMG

Chez KPMG, nous nous efforçons d'améliorer l'accessibilité à nos services pour l'ensemble de notre clientèle. Aussi, l'opinion de nos clients handicapés à ce sujet est-elle fort utile et appréciée. Merci de prendre le temps de nous faire part de vos commentaires.

Une fois le formulaire rempli, vous pouvez nous le transmettre de plusieurs façons :

- a) **En ligne** – Cliquez sur le bouton « Soumettre » au bas du formulaire.
- b) **Par courriel** – Joignez votre formulaire à un courriel et faites-le-nous parvenir à cette adresse : aodamailbox@kpmg.ca.
- c) **Par la poste** – Imprimez votre formulaire et faites-le-nous parvenir à cette adresse :
KPMG – AODA Contact Person
393 University Ave. Ste.1100
Toronto (Ontario)
M5G 2N9
- d) **En personne** – Rendez-vous au bureau de KPMG le plus près et remettez le formulaire à l'accueil. Au besoin, des formulaires papier sont disponibles sur place.

Vous pouvez également demander à votre personne-ressource, chez KPMG, de le remplir et le soumettre en votre nom.

Cette section s'adresse uniquement aux employés de KPMG qui remplissent le formulaire au nom d'un client :

Commentaires provenant de :

Nom du client : _____

Formulaire rempli par :

Nom de l'employé de KPMG : _____

N° de tél. au bureau : _____

Renseignements sur la visite

Bureau visité : _____

Date de la visite : _____

Les services fournis par KPMG ont-ils répondu à vos attentes en matière d'accessibilité?

Oui

Plus ou moins

Non

Commentaires :

Veuillez nous indiquer ce que KPMG aurait pu faire pour vous faciliter l'accès à ses services.

Veuillez nous faire part de toute autre observation.

Aimeriez-vous qu'un membre du personnel de KPMG communique avec vous à ce sujet?

Oui

Non

Si oui, veuillez nous indiquer par quel moyen :

Par courriel

Par téléphone

Par la poste

Coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone (jour) : _____ Adresse électronique : _____

Pour les clients qui le souhaitent, la personne chargée de l'application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) leur répondra dès que possible dans un délai de sept jours après réception de leur formulaire d'évaluation.

Dernière mise à jour du formulaire : mai 2011